

**Centre de Coordination pour la Recherche et l'Enseignement en Informatique et Société****CREIS****Conférence de presse****Vote électronique, des CHERCHEURS, des  
INFORMATIENS et des ENSEIGNANTS  
MONTENT AU CRENEAU : QU'EN  
ATTENDRE ?**

**Le 20 février à 14h30  
"au Père Tranquille"  
16, rue Pierre Lescot,  
Paris - Métro les Halles**

A l'heure où les élections municipales se préparent, un certain nombre de communes souhaitent continuer à employer des ordinateurs de vote malgré la pause recommandée par le Ministre de l'Intérieur (l'Outre-mer et des Collectivités territoriales Michèle Alliot-Marie.

Malgré leur charme technologique, ces machines ne donnent nullement les deux garanties de sécurité qu'un processus de vote démocratique exige :

- la confidentialité des votes individuels,
- la transparence du processus de recueil et de dépouillement des votes.

Le problème se pose plus généralement pour le vote électronique sur des ordinateurs courants l'intermédiaire de réseaux privés ou d'Internet. Les études menées par la communauté scientifique France et dans l'ensemble des pays concernés confirment ces dangers, qui ont d'ailleurs conduit à l'abandon de ces technologies par plusieurs pays (Irlande, Pays-Bas).

Le 13 décembre 2007, la Fédération des Associations Françaises des Sciences et Technologies de l'Information (ASTI), qui rassemble plus de 5000 membres au sein de 30 associations scientifiques et professionnelles, a adopté une **motion condamnant l'usage actuel du vote électronique**, à partir d'une proposition présentée par le CREIS (Centre de Coordination pour la Recherche et l'Enseignement en Informatique et Société).

Après le fichier base-élève, après l'introduction de la biométrie dans certaines cantines scolaires, après le décret du 15/02/08 autorisant les maires à recenser les élèves et repérer l'absentéisme, nous constatons que le vote électronique est recommandé pour les votes dans les universités et présenté favorablement par certains enseignants dans les lycées. L'école est instrumentalisée pour introduire des technologies contestées auprès de la jeunesse, vulnérable devant l'autorité des professeurs ou de l'administration universitaire.

La présidente du CREIS, Chantal Richard, présentera les dangers liés à la convergence en 2008 de multiples procédés de dématérialisation et de fichage.

Jean-Pierre Archambault, président de l'EPI (Enseignement public et informatique), interviendra sur la question de savoir comment le système éducatif peut (doit) former les élèves sur les problématiques sociétales et éthiques de l'informatique, notamment en leur donnant une solide culture générale scientifique en la matière.

Le président d'Ordinateurs-de-vote.org, Pierre Muller, dévoilera les suites de la saisine de la CN concernant les consultations par voie électronique qui ont été organisées par plusieurs universités novembre 2007.

**Contact** pour cette conférence de presse : Pierre Berger. 06 62 60 54 39.

## **Motion votée par l'ASTI le 13/12/2007, sur proposition du CREIS**

La Fédération des Associations Françaises des Sciences et des Technologies de l'Information (ASTI) appelle ne pas recourir au vote électronique anonyme au nom du principe de précaution.

L'ASTI est convaincue que les sciences et technologies de l'information peuvent contribuer positivement au développement de la démocratie. Elle tient cependant alerter les pouvoirs publics sur l'impossibilité en l'état actuel de la technologie de réaliser un vote anonyme contrôlable directement par les électeurs et en conformité avec les dispositions de la Constitution et du Code électoral. Des recherches se développent mais n'ont pas encore abouti à des systèmes permettant l'exercice d'un contrôle démocratique indiscutable.

Dans l'attente de ces avancées scientifiques et technologiques, l'ASTI recommande :

- la poursuite de ces recherches et
- que les pouvoirs publics, les partis politiques et la société civile ne recourent pas au vote électronique anonyme en aucune manière, y compris au moyen de machines voter.

## **Liens**

### **CREIS**

Centre de la Coordination pour la Recherche et l'Enseignement en Informatique et Société

<http://www.creis.sgdg.org/>

contact : le.creis@orange.fr

### **EPI**

Enseignement Public et Informatique

<http://www.epi.asso.fr>

contact : Jacques BAUDE [jacquesbaude@free.fr](mailto:jacquesbaude@free.fr)

### **ordinateurs-de-vote.org**

<http://www.ordinateurs-de-vote.org/>

La pétition d'ordinateurs-de-vote.org pour le maintien du vote papier a recueilli près de cent mille signatures

### **ASTI**

Fédération des Associations Françaises des Sciences et Technologies de l'Information

<http://www.asti.asso.fr/>